



LÉGISLATURE 2011-2015  
DÉLIBÉRATION PR-1068 VI  
SÉANCE DU 29 AVRIL 2015

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettres e) et m), de la loi sur l'administration  
des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

*décide:*

par 44 oui contre 24 non

*Article unique.* – Les quatre crédits d'études suivants:

- 240 000 francs pour l'étude destinée à la reconstruction de la chaussée  
et des collecteurs situés à la rue des Grottes (PR-175 votée le 25 mai  
2002);
- 130 000 francs pour l'étude d'aménagement d'un square public dans le  
quartier des Grottes, Ilots 5-7 (PR-401 votée le 17 mai 2005);
- 45 000 francs pour l'étude d'un projet de piétonisation situé dans le  
secteur de Châteaubriand (PR-652 votée le 23 juin 2009);
- 50 000 francs pour les études d'accessibilité des personnes à mobilité  
réduite situées dans divers bâtiments publics (PR-721/12 votée le  
12 décembre 2009)

sont abandonnés et bouclés sans dépense.

Certifié conforme:

La Secrétaire:

Julide Turgut Bandelier

Le Président:

Olivier Baud